

# Valenciennes - Aménagement des espaces publics du quartier du Faubourg

Grand projet de Ville



Copyrights : Cabinet Binon

## Pays

France (Nord)

## Client

Ville de Valenciennes

## Date

2005-2010

## Montant des travaux

5,17 M € HT

## Prestations de Sogreah

- ▀ Maîtrise d'Oeuvre complète
  - Voirie et Réseaux Divers (hors éclairage)
  - Assainissement



## Contexte

Dans le cadre du Grand Projet de Ville de Valenciennes, la municipalité a souhaité engager un processus opérationnel de rénovation du Faubourg de Cambrai. Enclavé entre la ligne RFF à l'Ouest, l'autoroute A2 au Sud, et la voie rapide Georges Pompidou à l'Est, le Faubourg de Cambrai souffre de son isolement du reste de la ville. Cet isolement étouffe petit à petit l'activité du quartier et génère les

problèmes aujourd'hui rencontrés par ses habitants.

La mise en valeur du quartier et sa régénérescence passe donc par un désenclavement du site, mais aussi la mise à profit de sa situation géographique dans la ville.

Le quartier ne doit pas seulement être un espace de transit, mais aussi un lieu de vie dynamique, où l'on s'arrête pour profiter des services, activités et commerces proposés, et où il y fait bon vivre. Le projet vise donc à améliorer le

cadre de vie des habitants par le développement d'un programme de hiérarchisation des espaces publics, en vue de redonner au quartier un dynamisme tant économique et social qu'esthétique.

## Descriptif

- Voies de dessertes.
- Voie de distribution et d'un mail.
- Assainissement complet à l'aide de techniques alternatives ainsi que l'amenée des réseaux divers.

SETS/JLN/ebd/0207



### Voirie et Réseaux Divers

L'aménagement de la voie de distribution et du mail s'appuie sur un parti paysager fort.

Axe principal d'entrée dans le quartier :

- Large piste cyclable en béton désactivé de 3 m de large, bordée d'un talus rattrapant les pentes, longeant le lotissement.
- Celle-ci est séparée de la route par une noue paysagère de 3 m de large plantée d'arbres tiges (érable champêtre, saule ou frêne).
- La voirie est élargie jusqu'à 5,50 m pour fluidifier le trafic.
- Un stationnement longitudinal, planté d'arbre tiges, améliore l'offre en stationnement sur le quartier.
- Un large secteur piétonnier de 2 m prend place le long du stationnement.
- Un éclairage ponctue l'espace et le sécurise la nuit.

L'aménagement des voiries de dessertes du lotissement s'inscrit dans la continuité de celui de la voie distribution.

- Une noue paysagère plantée d'arbres tiges borde la voirie. Elle est enjambée régulièrement par des entrées charretières afin de maintenir un accès aux habitations.
- La voirie est réduite à son minimum (5 m).
- Des plateaux surélevés prennent place à chaque entrée de rue afin de marquer la zone 30 km/h.
- Un trottoir de 1,50 m est aménagé au même niveau que la voirie, afin de créer un effet de largeur.
- La problématique du stationnement est solutionnée par la mise en place d'espaces réservés à cet usage sur chaque parcelle.
- Un éclairage vient ponctuer l'espace et le sécuriser la nuit.

### Assainissement (techniques alternatives)

La collecte des eaux usées a nécessité la pose de 2 000 ml de canalisation de Ø 200 mm. Les eaux de ruissellement des voiries sont récupérées et tamponnées dans les noues. Le tamponnement est réalisé à l'aide de barrages en rondin. Les eaux pluviales issues des toitures sont gérées par des ouvrages de rétention implantés sur chaque parcelle. Cette eau desservira chaque habitation (arrosage, toilette). Un réseau de canalisation de Ø 300 mm, 400 mm, 800 mm reprend et tamponne le débit de surverse des citernes.

Le projet nécessite aussi la réalisation d'un bassin de rétention enterré. Ce bassin étanche est réalisé à l'aide de caissons en polypropylène entourés d'un complexe d'étanchéité (géotextile + géomembrane).